

Procédure pour demande d'affectation en seconde Générale et Technologique, seconde professionnelle ou 1^{ère} année CAP

Les demandes d'affectation en lycées publics sont gérées par l'Académie de Rennes.

Les démarches sont dématérialisées (saisie informatique) avec le **Service en Ligne d'Affectation** <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/accueil> (voir ci-contre).

- Au mois de mai, vous pourrez directement saisir vos vœux d'affectation (jusqu'à 10 vœux possibles), en cas de souci, votre établissement peut également saisir vos vœux.
- En juin, l'Académie classe toutes les demandes en prenant en compte l'avis du conseil de classe et pour la voie professionnelle les notes obtenues en 3^{ème}.
- Fin juin, vous pourrez consulter le résultat de l'affectation sur le Service en Ligne d'Affectation.
- Début juillet, vous devrez inscrire votre enfant dans l'établissement où il a été affecté.

Formations du lycée Chaptal :

- Seconde Générale et Technologique :
Enseignements optionnels (facultatifs) :
1 au choix : Sciences et Laboratoire
Sciences de l'Ingénieur
Création et Innovation Technologiques
1 au choix : Section européenne anglais (DNL physique)
Sports Nautiques
- Seconde Professionnelle Maintenance des matériels et de véhicules = **Maintenance des Véhicules** :
La section Maintenance des Véhicules est très demandée, donc très sélective. Il y a 30 places aussi nous vous conseillons de faire plusieurs vœux dans d'autres établissements ou dans d'autres formations.
- CAP Maintenance des Véhicules : les élèves sortant de 3^{ème} SEGPA sont prioritaires sur cette affectation. 10 places.
- Seconde Professionnelle Métiers du numérique et de la transition énergétique = **Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés**
- Seconde Professionnelle Métiers Réalisation de Produits Mécaniques Industriels = **Technicien usinage**

Service en Ligne d'Affectation

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/accueil>



CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

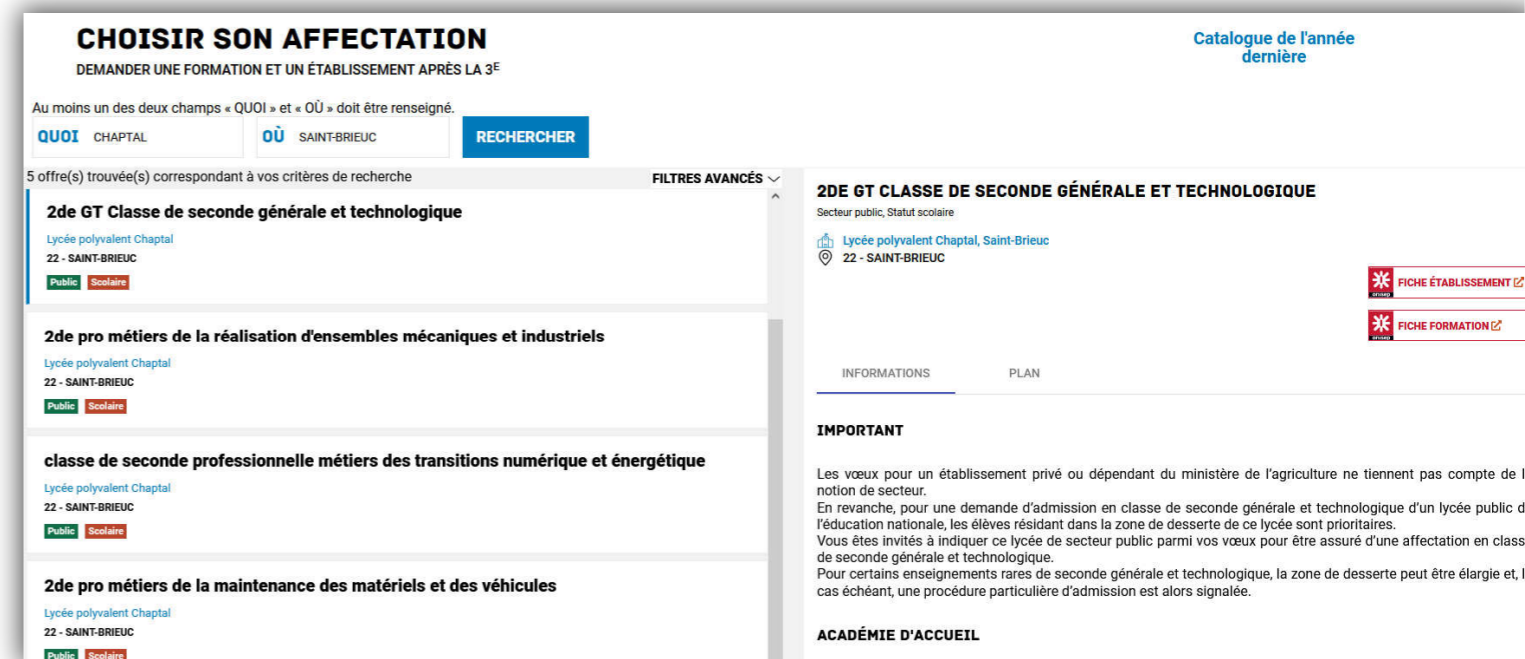
Votre enfant est en 3^e ?

Découvrez les offres de formation possibles après le collège.

[CONSULTER LE CATALOGUE DE L'ANNÉE DERNIÈRE](#)

À partir du 7 avril 2023, consultez le nouveau catalogue.

CONSULTATION	DEMANDES	TRAITEMENT	RÉSULTAT
7 AVRIL À 14:00 AU 9 MAI À 13:59 Je consulte le catalogue 2023 à jour.	9 MAI À 14:00 AU 30 MAI À 23:59 Je valide mes demandes d'affectation.	31 MAI À 00:00 AU 27 JUIN À 14:29 Mon dossier est en cours de traitement.	À PARTIR DU 27 JUIN À 14:30 Je consulte le résultat de mes demandes.



CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Catalogue de l'année dernière

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI CHAPTAL OÙ SAINT-BRIEUC [RECHERCHER](#)

5 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche [FILTRES AVANCÉS](#)

- 2de GT Classe de seconde générale et technologique**
Lycée polyvalent Chaptal
22 - SAINT-BRIEUC
Public Scolaire
- 2de pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels**
Lycée polyvalent Chaptal
22 - SAINT-BRIEUC
Public Scolaire
- classe de seconde professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique**
Lycée polyvalent Chaptal
22 - SAINT-BRIEUC
Public Scolaire
- 2de pro métiers de la maintenance des matériels et des véhicules**
Lycée polyvalent Chaptal
22 - SAINT-BRIEUC
Public Scolaire

2DE GT CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Secteur public, Statut scolaire
Lycée polyvalent Chaptal, Saint-Brieuc
22 - SAINT-BRIEUC

[FICHE ÉTABLISSEMENT](#)
[FICHE FORMATION](#)

INFORMATIONS PLAN

IMPORTANT
Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.
En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.
Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.
Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et, en cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée.

ACADÉMIE D'ACCUEIL